

**Famille de COURS de THOMAZEAU
entre Lot et Garonne et Martinique**

Bernadette et Philippe Rossignol

Les COURS de THOMAZEAU sont une famille très nombreuse de Castillonnès dans le Lot et Garonne (47), dont 4 frères passèrent à La Martinique à la fin du XVIII^e siècle, s'y marièrent puis, pour 3 d'entre eux, retournèrent dans le Lot et Garonne.

A l'occasion d'une question qui nous a été posée par une descendante nous avons tenté de rassembler les éléments sur cette famille, plusieurs fois citée dans nos bulletins sous des orthographes différentes : de Cours, Decour, Decours, Descourts, Thomazeau, Thoumazeau, Thoumaseau. Les prénoms n'étant pas toujours cités dans les textes, il y a eu parfois des confusions entre les membres de la famille.

Elle est aussi très étudiée sur Geneanet, en particulier par Romain Fabre, saintaignan, et Claire Robin, clairer. On pourra s'y reporter pour l'ascendance et les branches métropolitaines. Nous nous limiterons aux branches martiniquaises.

Nous avons trouvé beaucoup d'informations précises dans divers documents et entre autres dans les fiches patronymiques de Lucile Bourrachot (7 pages) que nous avons déposées aux archives départementales de la Gironde à Bordeaux en 2009, après en avoir fait un inventaire qui a été mis en ligne en 2015¹. Nous les cotons (**LB**).

Si 4 fils d'Étienne de COURS de THOMAZEAU passèrent à la Martinique, ce n'est pas par hasard mais parce que leur père lui-même avait épousé une créole martiniquaise.

C'est Personnes et Familles de la Martinique au XVII^e siècle² et *Christian Blondel La Rougery*, dans son étude sur la famille MONNEL³, qui nous donnent cette information. Pierre MONNEL, né au Carbet vers 1670, habitant sucrier de l'Anse Céron du Diamant, devint, par son mariage le 25 janvier 1701 avec Catherine ROY, un des colons les plus fortunés de la Martinique. Quand il fut assassiné au Robert le 1^{er} juin 1706, sa veuve se retira en France, à Castillonnès en Agenais, où elle maria ses deux filles.

Catherine MONNEL, née le 21 mars 1705 au Prêcheur⁴, habitant depuis 1718 en Agenais, épousa en premières noces en 1719⁵ Charles Adrien MICHEL, créole du Macouba. Elle se remaria en 1721⁶ avec **Étienne de COURS**, écuyer, seigneur de Puyguiraud, né à Castillonnès le 27 mai 1701 et baptisé le 1^{er} juin, fils de François de COURS, chevalier seigneur de Thoumazeau, de Puyguiraud et de Peyrau, et de

¹ Sous-série 76 J 1-20. Voir NS 16, 4^e trimestre 2014, <http://www.ghcarai.be.org/bul/NS16all.pdf> et NS 19, 3^e trimestre 2015, <http://www.ghcarai.be.org/bul/NS19all.pdf>

² De Jacques Petitjean Roget et Eugène Bruneau Latouche.

³ En p. 162-178 de « BLONDEL, BLONDEL LA ROUGERY, une famille créole émergente du XVIII^e siècle », 2009. Voir GHC pp 5806 et 6141.

⁴ Martine Belliard sur Geneanet. Source non précisée.

⁵ Contrat de mariage reçu le 27 juillet 1719 par Me Brousse jeune, notaire « en la paroisse de Lamothe Dalles, juridiction du duché de Lauzun » [nous n'identifions pas cette paroisse]; référence BnF, dossier de Cours de Thomazeau, Carré d'Hozier 208.

⁶ Contrat reçu le 14 novembre 1721 : Nouveau d'Hozier 107 et Carré d'Hozier 208. Lieu non précisé.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Marguerite de SECONDAT (fille d'Étienne, baron de Laperche, et Sérène de RAYMOND et parente de Montesquieu⁷) ; maintenue de noblesse 1667 (LB).

Le 04/06/1729 baptême à Castillonnès de François, nègre esclave adulte appartenant à Mr Étienne Decour de Thoumaseau écuyer, du royaume de Juda en Afrique ; parrain François Decours de Thoumaseau écuyer ; marraine dame Catherine de Monnel ; sont présents messire François Roger Charlot de Clavié, capiscol de Toulon (signe l'abbé de Calvié capiscol de Toulon) et noble Félix Toussaint de Clavié de Marigny, brigadier de la compagnie des gardes pavillon amiral (LB)

Le 21 mars 1733, l'intendant d'Orgeville répond au ministre « Je procurerai à M. Descours de Tomaseau toutes les facilités qui pourront dépendre de moi dans ses affaires »⁸

Étienne de Cours de Thomazeau père mourut à Castillonnès le 7 juin 1772 à 71 ans et fut inhumé le lendemain « au tombeau de ses ancêtres en présence de douze prêtres ». Sa femme, restée à la Martinique, lui survécut⁹.

Le couple eut 13 enfants, dont 10 fils. Parmi ceux-ci 4 partirent pour la Martinique, patrie de leur mère. Ce sont les seuls que nous suivrons.

L'orthographe des signatures aux baptêmes et autres actes à Castillonnès est THOUMASEAU. A la Martinique la signature est THOMASEAU et l'orthographe actuelle THOMAZEAU. Le patronyme est écrit selon des actes : de COURS, de COURT, DECOURS, DECOURT et même DUCOUR.

François de COURT de THOMAZEAU seigneur de Puyguiraud, capitaine au régiment de la Marine, fit enregistrer, pour lui et ses frères Jacques et Benoît, les lettres de noblesse de leur famille au conseil souverain de la Martinique le 5 novembre 1765¹⁰.

La fratrie, généalogie simplifiée

1 François de COURS de THOMAZEAU

o 15 b 19/10/1722 Castillonnès

+ 03 (+) 04/10/1809 Castillonnès

ax 23/01/1753 Saint Pierre Fort, Anne Thérèse Camille **MONNEL** DUPLESSIS, veuve de Michel **BANCHEREAU**

bx 11/05/1789 Saint Pierre Fort, Louise Françoise **LITTÉE**, veuve de Louis Antoine Jean **PERRINELLE DU MAY**

sans postérité

7 Étienne de COURS de THOUMASEAU

o 24 b 25/08/1733 Castillonnès

+ 02/10/1805, 10 vendémiaire XIV, Fort Saint Pierre

ax 13/03/1765 Cancon, Marie **de CROIZAT**

⁷ Émile Hayot « Les officiers du conseil souverain de la Martinique » Société d'Histoire de la Martinique

⁸ La lettre du ministre ne figure pas dans la Série B et nous ne savons pas en quoi consistaient ces affaires, probablement les intérêts de sa femme à la Martinique.

⁹ Elle est décédée avant 1797, année du remariage de son fils Étienne avec Marguerite Discord.

¹⁰ Folios 119 verso, 10/05/1765, et 156 verso à 195, 05/11/1765, in Inventaire analytique du Conseil souverain de la Martinique par Liliane Chauleau, 1985, p. 154 et 158. Cette série est aux AD de la Martinique et nous ne l'avons donc pas consultée.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bx 17/01/1797 Le Carbet, Marguerite **DISCORD**, veuve de Jean Marie Gabriel DYEL,
chevalier de NAMBUC
d'où 5 enfants du premier mariage

8 Jacques de COURS de THOMAZEAU

o et b 21/10/1734 Castillonnès
x 14/10/1760 Saint Pierre Fort, Marie Anne **LITTÉE**
d'où 5 enfants

9 François Benoît de COURS de THOUMAZEAU

o 19 b 21/03/1736 Castillonnès
+ 20 d 23/10/1807 Ségalas (47)
ax 23/09/1765 Le Carbet, Marie Françoise Rose LE CHEVALIER de **LONGUEIL**
bx 12/04/1773 Castillonnès, Anne de **BIDEREN**
pas de postérité du premier mariage
3 filles du second

Généalogie et biographies

1 François de COURS de THOUMAZEAU

état de services en 1780¹¹ : sous-lieutenant au régiment de la marine en juillet 1735 ;
lieutenant le 20/06/1739 ; capitaine le 06/04/1745 ; chevalier de Saint Louis le
05/06/1755 ; passé par congé à la **Martinique** où des affaires de famille l'appelaient et
où il a été employé pendant la dernière guerre (guerre de Sept Ans) en qualité de
commandant du bataillon de milice de Sainte Marthe par commission du 04/10/1761¹² ;
commission de lieutenant colonel d'infanterie 11/06/1768 ; commandant du quartier du
Mouillage 2907/1768 ; commandant en chef des milices de la Martinique par
commission de M. de Bouillé 10/08/1778, confirmé avec brevet de colonel 12/02/1779
premier voyage en **1752** de Bordeaux pour la Martinique où il va « pour affaires », sur le
navire Le Président Leberthon : Monsieur François Ducour de Peyguiraud (signe
Peguiraud), capitaine au régiment de la Marine, 28 ans, natif de Castillonnès, de taille
haute, cheveux châains¹³
en août 1755 départ de Bordeaux pour la Martinique sur L'Aimable Marianne, pour
affaires, de « Monsieur François Ducour Thomazo, capitaine au régiment de la Vieille
Marine, 32 ans, natif de Castillonnès en Agenois et sieur Jacques Thomazo son frère,
lieutenant au régiment de la Reine, 20 ans, dudit lieu », et de nouveau avec son frère
Jacques en avril 1756, sur La Sultane ; « de taille moyenne, cheveux blonds »¹⁴

¹¹ COL E 95.

¹² Il fait le récit de ses actions et celles de son frère (Jacques) au cours des deux attaques de la Martinique pendant la Guerre de Sept Ans, en 1759 et 1762 (E 95, vues 724 à 729). il ajoute que son père a perdu 3 fils au service du roi, l'un à Mahon, lieutenant dans le Vermandois, l'autre en Allemagne, capitaine dans la marine, et le troisième « tué à l'affaire de l'Assiette dans la dernière guerre ». Il reste 4 fils, l'un capitaine dans le régiment de la marine, l'autre dans le régiment de Vermandois et eux deux (François et Jacques). « Famille qui depuis 300 ans est dévouée au service du roi ».

¹³ AD 33, 6 B 51, vue 203-204/438, 12/02/1752. Ce voyage et les suivants ont été listés par Lucile Bourrachot.

¹⁴ AD 33, 6 B 52, vue 113/453, 01/08/1755 et vue 152/453, 27/04/1756.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- le 19/05/1760 il est un des 7 membres élus par le conseil supérieur pour la Chambre d'agriculture et du commerce. Avis du gouverneur et de l'intendant sur lui le 07/06/1760 : « officier des troupes de France retiré, chevalier de Saint Louis, très brave homme, très galant homme, établi à la Martinique depuis 6 ans ou environ par son mariage avec la veuve Banchereau, ce gentilhomme est très rangé dans ses affaires. Son habitation est bien tenue ; il ne voulait absolument point accepter sa place : dès le mardi 20 mai, le lendemain de sa nomination il refusa formellement par une lettre écrite à M. l'intendant qui la communiqua au conseil supérieur le même jour. Sa raison était le peu de connaissance qu'il avait de la colonie et du commerce. Le conseil ayant sursis à en nommer un autre pour le remplacer le sieur Thomazeau a été depuis engagé à accepter.¹⁵ » ; démission en mai 1762¹⁶
- il est témoin au mariage Lepelletier de Liancourt le 10/06/1761 au Lamentin : messire François Decours de Thomazeau, chevalier de Saint Louis, seigneur de Puyguirau, ancien capitaine au régiment de la marine¹⁷
- le 02/11/1761, dans les préparatifs du siège de la Martinique par les Anglais, Levassor de La Touche le nomme à la tête d'un des huit bataillons de milice, uniforme bleu et blanc, son frère Jacques constituant un bataillon de dragons ; bénédiction du drapeau de son bataillon dans l'église des Jacobins [Saint Pierre le Mouillage] le 15/11 ; le 08/01/1762, à l'arrivée de la flotte anglaise, départ de Saint Pierre pour le Fort Royal du bataillon de M. Thomasseau et de la compagnie des dragons de M. Decour [son frère Jacques] ; le 24/01/1762 fait prisonnier de guerre ; le 10/03/1762, capitulation, son bataillon met bas les armes et rend son drapeau¹⁸
- le 27/05/1762, départ pour Londres, en même temps qu'un vaisseau parlementaire avec M. de La Rivière, d'un bâtiment anglais « frété par différents particuliers » où sont embarqués « M. Thomasseau avec son épouse ainsi que M. de Longvilliers, lieutenant de roi »¹⁹
- le 24/06/1763 à Bergerac il achète le domaine seigneurial de Saint Dizier à Cavarac près de Castillonès, à l'est, et le revend à son frère Jacques le 02/05/1768²⁰
- le 02/10/1767 « Mr François Decours de Thomazau (signe Thouzau), chevalier de Saint Louis, 45 ans, et dlle Camille Monel son épouse », s'embarquent à Bordeaux pour la Martinique sur le navire La Marie Marguerite, avec la nommée Rose, négresse esclave, Mariette mulâtresse 26 ans et le nommé Choisy mulâtre 14 ans, appartenant à Mr Thomazeau²¹

¹⁵ C/8a/62 folio 406 verso ; lettre commune de Beauharnais et de la Rivière, gouverneur et intendant.

¹⁶ Nomination puis démission : Rufz de Lavison, dans l'Éphéméride de ses Études historiques et statistiques sur la Population de la Martinique, réédité en 2003 par Philippe Cottrell sous le titre « Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie »

¹⁷ GHC 30, septembre 1991, p. 394. Les registres du Lamentin aux ANOM ne commencent qu'en 1763 mais l'acte, collationné, figure sur le portail du cg972, vue 210-211/221 : aux archives départementales, baptêmes depuis 1689, mariages depuis 1756.

¹⁸ Journal d'un vieil habitant de Sainte Marie, op. cit.

¹⁹ Journal d'un vieil habitant de Sainte Marie, op. cit.

²⁰ GHC 216, juillet-août 2008, p. 5603-24, et 218, p. 5665.

²¹ AD 33, 6 B 53, vue 349/595; Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne tome 3, notices 2708, 2911 et 2912.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

en 1768 proposé par le gouverneur d'Ennery comme commandant du bataillon du Mouillage : « M. de Thoumazeau de Court, chevalier de St Louis, qui a servi longtemps en France et à la Martinique avec réputation » ; réponse : « approuvé »²²

en 1775 il témoigne dans un acte de notoriété pour Messieurs Papin²³ et il est désigné comme « Messire François Decour Thomazeau, chevalier seigneur de Péguirau, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'infanterie, ancien commandant des milices de Saint Pierre »

en mai 1777 départ de Bordeaux pour la Martinique de François Thoumazeau (sic) officier de Saint Louis, 55 ans²⁴

le 25/09/1778 Bouillé, gouverneur général, écrit au ministre qu'il a nommé M. de Thoumazeau, lieutenant colonel d'infanterie et ancien commandant de quartier, au commandement en chef de toutes les milices : « C'est un très bon officier, plein de zèle et d'intelligence, qui s'est distingué dans le dernier siège et qui réunit le vœu des milices dont il s'est acquis l'estime et la confiance » ; il demande pour lui le brevet de colonel²⁵

écuyer, colonel d'infanterie, chevalier de Saint Louis, demeurant paroisse Notre Dame de Bon Port (Le Mouillage) en 1789

maire de Saint Pierre en décembre 1789²⁶ « la ville a demandé l'établissement de la municipalité [...] le peuple s'assembla et nomma sur-le-champ ses officiers municipaux [...] le choix a tombé sur les personnes les plus recommandables, entr'autres sur Mr de Thoumaseau, colonel d'infanterie, ancien commandant général des milices de la colonie, qui a été nommé maire »²⁷ il le resta pendant toute cette période des « troubles » et quitta la Martinique le 19 juillet 1790²⁸

il retourna ensuite à la Martinique puisque « le citoyen Thoumazeau vieillard respectable et malheureux, ancien maire de la commune de St Pierre M/que » est un des 177 déportés de la Martinique, après la capitulation de mars 1794, emprisonnés par les Anglais à Guernesey puis débarqués en floréal an 2 (mai 1794) à Saint Malo²⁹.

une fois en France il retourna à Castillonès où il mourut, sa femme étant restée sur leur habitation sucrerie de Saint Pierre

²² Colonies C/8b/12, pièce 209, 10/02/1768 et pièce 243, 29/07/1768.

²³ GHC 84, juillet-août 1996, p. 1678.

²⁴ AD 33, 6 B 56, 21/05/1777, vue 24/150.

²⁵ C/8a/77, folio 93. Nota : dans l'index de la Correspondance de Martinique, C/8, toutes les mentions des Cours de Thomazeau sont regroupées sous le prénom de François Benoît (alors que seules deux le concernent, en 1766 pour son mariage) et le qualificatif de commandant des milices du Mouillage (alors qu'il s'agit de son frère aîné François).

²⁶ « Historique des troubles de la Révolution à la Martinique » par Pierre François Régis Dessalles, édité par Henri de Frémont en 1982 <http://www.ghcaraibe.org/livres/ghcouv.html> Aucun texte ne donne le prénom et Jacques Petitjean Roget ainsi que Henri de Frémont écrivent que le maire de Saint Pierre en 1789 était Jacques alors que Jacques était alors retourné vivre à Castillonès depuis quelques années : voir plus loin et sa descendance.

²⁷ C/8a/94, lettre de l'intendant Foullon d'Écotier 16/01/1790, folios 17 verso, 18 recto.

²⁸ C/8a/94, folio 236, lettre de l'intendant Foullon d'Écotier, « en mer » 08/08/1790 : « j'ai été forcé de m'embarquer [...] M. de Thoumazeau, maire de la ville de St Pierre, avec toute sa famille ont également quitté la colonie. »

²⁹ GHC 211, février 2008, p. 5466, in « Sous la Révolution, des Martiniquais en Bretagne », de Mme Onraët, d'après les archives communales de Saint Servant. Voir aussi « La République dans les Iles du Vent (déc. 1792-avril 1794) », article de Léo Elizabeth in Annales historiques de la Révolution française, 1993, n° 293-294, pp. 373-408 (en ligne sur Persée).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

en l'an VII (1799) dit réfugié de la Martinique à Castillonnès : 76 ans, n'a pas besoin de secours³⁰

o 15 b 19/10/1722 Castillonnès ; p François Dabzac de Verdun ; m Marguerite Secondat de Thoumazeau [sa grand-mère]

+ 03 (+) 04/10/1809 Castillonnès ; « François Decours Thoumazeau, propriétaire, ancien colonel d'infanterie, marié en premières noces à Madame Anne Monnel, décédée à St Pierre isle Martinique, et en secondes noces à madame Louise Littée, actuellement habitante de la même isle » ; décédé en sa maison, 87 ans ; déclaré par son neveu François Benoît Decours, propriétaire, 38 ans³¹, habitant au lieu de Nazelle, commune de Caudecoste, canton d'Astaffort

Cm 16/01/1753 Me Rossignol à Saint Pierre³²

ax 23/01/1753 Saint Pierre Fort³³, Anne Thérèse Camille **MONNEL DUPLESSIS**, fille de François et Marie Marthe LE BRETON

o b 03/06/1708 Le François

+ 1767/1789 Saint Pierre

ax 27/09/1729 Le François, Michel **BANCHEREAU**, lieutenant de milice à Saint Pierre, fils de Michel, négociant et armateur, et Marie Anne PAIN

o Saint Pierre Fort

témoins du mariage en 1789 (mariage dans la maison privée de la future épouse), le vicomte de Damas et Foullon d'Écotier, gouverneur et intendant de la Martinique, Bourgon, gouverneur de Cayenne, Clarke, doyen du conseil souverain

bx 11/05/1789 Saint Pierre Fort, Louise Françoise **LITTÉE**, fille de + Joseph François, négociant, et + Catherine CARREAU DU HAROC

o 29/05/1738 Saint Pierre Fort

+ 18 (+) 19/05/1817 Saint Pierre Fort ; 79 ans ; décédée sur sa sucrerie

ax 19/09/1757 Saint Pierre Fort, Louis Antoine Jean **PERRINELLE DU MAY**, écuyer, conseiller au conseil souverain, fils de Jean Louis et Marie Élisabeth CHEF DE VILLE³⁴

o 21/10/1724 Paris, Saint Étienne du Mont

+ 21/06/1785 Saint Pierre Fort

inventaire à Paris le 12/04/1787³⁵

d'où un fils et deux filles³⁶

³⁰ Archives du Lot et Garonne, L 544 (LB)

³¹ Un des enfants d'Étienne et Marie de Croizat, né le 06/05/1771 à Cancon (47).

³² Notices généalogiques de Woelmont de Brumagne, tome 8 p. 123. Le notariat de la Martinique ne commence qu'en 1777.

³³ Rappel : les registres paroissiaux de Saint Pierre antérieurs à 1763 ont disparu. Les dates des actes antérieurs viennent probablement des preuves de noblesse. « Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie », op. cit., à la date du 23/01/1753 : « Mariage de M. Thomasseau avec Madame la veuve Latouche Bancherau ».

³⁴ Source biographique sur lui et ses enfants : « Les officiers du conseil souverain de la Martinique » op. cit.

³⁵ MC/ET/XVIII/865, M^e Giard ; numérisé et indexé par Geneanet, vues 79 à 93.

³⁶ Dans le récit anonyme publié à Paris en 1791 « Détail fidèle et succinct de ce qui s'est passé à la Martinique, pendant le tems de la guerre civile qui a désolé cette isle infortunée » (en ligne sur Gallica) il est dit que le maire Thomazeau quitta la Martinique « avec sa femme et ses deux filles » : ce sont les deux filles du premier mariage de sa femme. D'autres erreurs sur les personnes dans ce texte.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 Louise Françoise PERRINELLE DUMAY³⁷

o 27/11/1762, ondoyée 10/01 b 15/05/1763 Fort Saint Pierre

+ 10/12/1824 Paris, rue du Marché Saint Honoré, 61 ans

ax 25/08/1777 Fort Saint Pierre, Marc René Édouard de COUËT de LA

TOURMELIÈRE, écuyer, officier au régiment Artois cavalerie, fils mineur de messire Édouard de Couët chevalier seigneur de La Tourmelière, maréchal des camps et armées du roi, et Marie Madeleine Bodin de la Joubardière

o ca 1753 Paris (30 ans le 10/06/1783 quand il débarque au Havre, venant de la Martinique) ou Loche en Touraine (au décès)

+ 31/04/1798 Martinique ; colonel de cavalerie au service du roi de France, environ 43 ans ; inhumation rapide « à cause de la putréfaction »

)(en raison de l'émigration de son mari à la Martinique occupée par les Anglais³⁸

bx 15 brumaire III (05/11/1794) Onzain (Loir et Cher), Eugène Joseph Stanislas

FOULLON d'ÉCOTIER, intendant de la Martinique, fils de l'intendant de la Marine Joseph François (assassiné à Paris à 74 ans le 22/07/1789) et Eugénie Isabelle WENDERDUSEN

o 22/10/1753 Valenciennes

+ 04/03/1835 Paris, rue Neuve des Mathurins, 81 ans

2 Louise Désirée PERRINELLE DUMAY

o 20/10/1770 Fort Saint Pierre

+ 1848

ax 26/10/1795 Louis Mathieu POCQUET de PUILHERY

bx 01/04/1797 Étienne CHABERT de PRAILLE

3 Honoré PERRINELLE DUMAY

conseiller au conseil souverain de la Martinique en 1792

o 12/01/1772 Fort Saint Pierre

+ 31/05/1858 Saint Omer (Calvados, 14)

x 06/12/1789 Fort Saint Pierre, Louise Marie Élisabeth Césarine PITAULT de LA RIFAUDIÈRE

sans postérité

6 Catherine de COURS de THOMAZEAU

o 15 b 16/08/1732 Castillonnès

x 22/06/1761 Castillonnès, Étienne de **CHALVET**, fils de + Guillaume sieur de Saint Front, et Louise MARTINET de LAFAGE

d'où

6.1 Étienne de CHALVET

o 12 b 13/07/1764 ; p Étienne de Cours de Thomazeau ; m Louise Martinet de Lafages

+ 03/1844 Paris, 82 ans, d'une fluxion de poitrine³⁹

x 01/04/1799 Saint Pierre Fort, Louise Joséphine Désirée de **PERRINELLE DUMAY**, fille de + messire Louis Antoine Jean, écuyer, conseiller honoraire du conseil

³⁷ Sur elle et ses deux époux, voir l'article de Pierre Bardin « Angélique Laure », GHC 173, 2004, p. 4270-71 ; nous en tirons dates et lieux des actes.

³⁸ En 1812 procès entre la sœur de Couët de La Tourmelière et le couple Foullon à propos de son testament (Journal des audiences de la Cour de cassation)

³⁹ Sur lui, son mariage et son décès, voir Pierre Dessalles, Le vie d'un colon à la Martinique, Journal 1842-1847, p. 113-114 <http://www.ghcaraibe.org/livres/ghcouv.html>.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

souverain, et Louise Françoise LITTÉE, épouse de THOUMASEAU en secondes noces (mineure, sous l'autorité de Mr Perrinelle Dumay son frère et tuteur)

o 26/05 b 20/10/1778 Saint Pierre Fort

+ 1844/

ax 26/10/1795 Saint Pierre Fort, messire Louis Marie Mathieu **POCQUET de PUILHERY**, fils de Louis Claude et + Marie Gaigneron Desvallons

+ 1797

7 Étienne de COURS de THOUMASEAU

chevalier seigneur de la maison noble de Puyguiraud (1766) ; messire Étienne du Cours sieur de Thoumaseau seigneur de Colombier en Guyenne, ancien capitaine au régiment de la marine (1797) ; nommé Étienne Bellefond de Thoumaseau en 1773 au remariage de son frère François Benoît

o 24 b 25/08/1733 Castillonnès ; p Étienne de Cours chevalier de Thoumaseau ; dlle Hélène de Canet

+ 02/10/1805, 10 vendémiaire XIV, Fort Saint Pierre ; 72 ans

ax 13/03/1765 Cancon, Notre Dame de Milhac (47), Marie **de CROIZAT**, fille de Guillaume et Anne de MOUTARD dame de MILHAC

o ca 1743

+ 10 (+) 11/09/1774 Cancon, Notre Dame de Milhac, 31 ans ; décédée au Coulombier d'où **5 enfants qui suivent**

après le décès de sa première épouse, il embarque à Bordeaux pour la **Martinique** en avril **1776** sur le navire Le Comte de Fumelle : « Mr Étienne Ducours de Thoumaseau, écuyer seigneur de Marmande, 42 ans, ancien capitaine au régiment de la marine infanterie »⁴⁰. Il voyage seul, sans ses enfants.

Cm 10/01/1797, Me Leblanc, Saint Pierre⁴¹

bx 17/01/1797 Le Carbet, Marguerite **DISCORD**, créole et habitante de cette paroisse, fille de + Jacques François, ancien capitaine d'infanterie, et + Marie Jeanne BERGER⁴²

o ca 1751 paroisse Saint Joseph de Barroualy, île Saint Vincent⁴³

interdite pour cause de démence par sentence du 31/05/1807 ; Louis Le Curieux tuteur nommé par le conseil de famille du 12/06/1807⁴⁴

+ 19 d 20/12/1807 Le Carbet ; veuve, environ 56 ans

Cm 26/05/1789, Me Leblanc, Saint Pierre⁴⁵

ax 26/05/1789 Le Carbet, messire Jean Marie Gabriel DYEL, chevalier de NAMBUC, fils de messire Pierre DYEL de VAUDROQUE, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, habitant du Prêcheur, et Victoire de LA CHAUSSÉE

o 20/03 b 12/05/1770 Le Prêcheur

pas de postérité de ce second mariage

⁴⁰ AD 33, 6 B 55, 01/04/1776, vue 98.

⁴¹ Référence communiquée par Eugène Bruneau-Latouche.

⁴² Décédés au Carbet lui le 01/12/1775 et elle le 10/07/1793. Sur la famille DISCORD, voir p. 280-282 de « Histoire et Généalogie de la famille Le Curieux », par Eugène Bruneau-Latouche, en ligne sur Geneanet.

⁴³ Marguerite Discord avait une vingtaine d'années de plus que son premier mari et une vingtaine d'années de moins que le second.

⁴⁴ Me Catala 22/08/1807.

⁴⁵ Référence communiquée par Eugène Bruneau-Latouche.

8 Jacques de COURS de THOMAZEAU

preuve et certificat de Chérin père 11/09/1781⁴⁶

lieutenant au régiment de la Reine⁴⁷

parti pour la **Martinique** en août **1755** avec son frère aîné François, « de taille haute, cheveux blonds » ; signe Ducour de Thomazeau ; et de nouveau avec son frère François en avril 1756, sur La Sultane ⁴⁸

« très riche propriétaire de l'habitation sucrière l'Ance Latouche, à l'entrée est de la ville » de Saint Pierre⁴⁹

en novembre 1761, pendant les préparatifs du siège de la Martinique, « M. de Cour, frère de M. Thomasseau, a formé une compagnie de dragons d'environ 60 hommes avec uniforme vert, parements et revers blancs »⁵⁰

blessé d'un coup de fusil en 1762⁵¹

25/08/1763, réception dans l'ordre de Saint Louis de divers dont « M. Thomasseau de Cour »⁵²

écuyer, capitaine au régiment de la Reine, chevalier de Saint Louis ; capitaine des dragons du bataillon de Saint Pierre le Mouillage en 1767

le 02/05/1768 par acte notarié à la Martinique, son frère François Decours lui revend la domaine de Saint Dizier (à Cavarac) qu'il avait acquis en 1763. A son décès en 1783 sa veuve s'en mit en possession en son nom et comme tutrice de ses enfants ; au décès de la veuve en l'an 9, on découvre que Jacques n'avait pas payé le centième denier et que, légalement, le domaine appartenait toujours depuis 1763 à son frère François, d'où procès⁵³

maire de Castillonnès en 1776 ; il avait fait exécuter les belles promenades établies sur les anciens fossés et possédait le bel hôtel donnant sur la promenade de la Mouthe⁵⁴

o et b 21/10/1734 Castillonnès ; p (mal lu) ; m dame Anne Dabzac de Canet

+ 11 (+) 12/06/1783 Castillonnès : messire Jacques de Cour de Thouzazeau, maire de Castillonnès, âgé de 47 à 50 ans, chevalier de Saint Louis

x 14/10/1760 Saint Pierre Fort⁵⁵, Marie Anne **LITTÉE**, fille de Joseph François, négociant, et Catherine CARREAU DU HAROC

o 25/08/1740 Saint Pierre Fort + 9 germinal IX (30/03/1801) Castillonnès

d'où **postérité qui suit**

⁴⁶ CGHIA 18 p. 127, in « Les preuves de noblesse des gentilshommes antillais pour les écoles militaires » d'Étienne de Seréville.

⁴⁷ COL E 95.

⁴⁸ AD 33, 6 B 52.

⁴⁹ Jacques Petitjean Roget, CGHIA 27 p. 152, qui ajoute « il en est élu maire le 19 décembre 1789 par la municipalité », ce qui est faux puisqu'il était reparti avant 1773 pour Castillonnès dont il fut maire en 1776 : il s'agit de son frère aîné François. Le docteur de Frémont fait la même erreur dans la note biographique à Historique des troubles de la Martinique pendant la Révolution, p. 454. <http://www.ghcaraibe.org/livres/ghcouv.html>

⁵⁰ « Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie », op. cit., 02/11/1761.

⁵¹ COL E 95 ; lettre non datée de son frère François demandant pour lui la croix de Saint Louis et le brevet de lieutenant colonel ; demande appuyée par une lettre de Levassor de La Touche le 02/11/1762 et de l'intendant Lemerancier de La Rivière le 17/10/1762.

⁵² Journal d'un vieil habitant de Sainte Marie, op. cit.

⁵³ Acte cité GHC 216, juillet-août 2008, p. 5603.

⁵⁴ Revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest, 1926, p. 96.

⁵⁵ 14/10/1760, « mariage de M. Thomasseau de Cour avec Mlle Marianne Littée » (Journal d'un vieil habitant de Sainte Marie, op. cit.)

9 François Benoît de COURS de THOUMAZEAU

le 07/03/1765 « Mr François Thomazeau (signe Thoumazau), capitaine au régiment de Vermandois, natif de Castillonet, âgé de 25 ans, de taille haute, cheveux blonds, ancien catholique romain » s'embarque à Bordeaux sur Le Marquis de Périgord, pour la **Martinique** où il va pour affaires⁵⁶ ; le même François Thomaseau (signe toujours Thoumazau), 29 ans, et son épouse dlle Françoise Longueil, créole de la Martinique, de taille moyenne, s'embarquent pour la Martinique sur le navire Les Quatre Frères le 21/09/1767⁵⁷

écuyer, capitaine au régiment de Vermandois infanterie en 1765 ; capitaine réformé habitant de la Case des Navires du Fort Royal en 1771

o 19 b 21/03/1736 Castillonnès ; nommé au baptême François Benoît de Payraux de Toumazaux ; p François Cours de Thoumazeau [son frère aîné ?] ; m demoiselle Christine de Cours de Toumasaux

+ 20 d 23/10/1807 Ségalas (47) ; propriétaire, 61 ans, décédé dans sa maison du Pouget ax 23/09/1765 Le Carbet, Marie Françoise Rose LE CHEVALIER de **LONGUEIL**, fille d'Adrien Louis et Marie Dorothee LESTIBAUDOIS

o 17/09/1754 Fort Royal

riche orpheline de père et de mère très jeune, était au couvent des Ursulines de Saint Pierre

permission accordée pour le mariage (la future épouse a 11 ans et 6 jours) : « les lois qui fixaient l'âge de puberté à 12 ans pour les filles et 24 ans pour les garçons exceptent ceux en qui la nubilité a précédé cet âge ; le droit canonique dit que l'on doit plutôt se régler sur la disposition du corps que sur le nombre des années » ; les sieur et dame Jean Baptiste Lestibaudois, ancien officier de cavalerie habitant de la Case Navire, grand-père et tuteur de la demoiselle future, Marianne Littée épouse de messire Jacques Descours sieur de Thoumazeau, Élisabeth Mazete fille majeure « ont certifié qu'ils savent positivement qu'elle a acquis l'âge de nubilité dont ils fixent l'époque au 29 juin dernier »

le procureur du roi au conseil souverain demanda l'annulation du mariage en raison de l'âge de la mariée, du fait que les bans n'avaient été publiés qu'au Carbet et pas au Fort Royal, domicile de la demoiselle et de son grand-père et tuteur et que le curé su Fort Royal n'était pas présent au mariage ; long plaidoyer⁵⁸ ; mais le conseil supérieur, ayant entendu l'avocat de M. de Thomazeau, de la demoiselle de Longueil et des parents, a conclu « que le mariage soit déclaré bon et valable et les parties mises hors de cours et de procès »⁵⁹

le 03/03/1767 à Castillonnès, réhabilitation de mariage (3 au 4^e degré de consanguinité), avant de repartir pour la Martinique (LB) ; témoins le père de l'époux messire Étienne de Cours de Thoumaseau seigneur de Puyguiraud, son frère aîné François de Thoumaseau, chevalier de Saint Louis seigneur de Saint Dizier, son oncle messire François Étienne de Cours de Thoumaseau curé de Saussignac, son beau-frère Étienne Chalves et de nombreux autres

+ 14/07/1771 Fort Royal ; environ 17 ans

témoins en 1773 : messire Jacques De Cours de Thoumazeau, chevalier de Saint Louis, et messire Étienne Bellefond de Thoumazeau frères de l'époux ; messire Louis d'Abzac écuyer, et Antoine d'Abzac, chevalier de Saint Louis, oncles de l'épouse

⁵⁶ AD 33, 6 B 53, vue 146/595.

⁵⁷ AD 33, 6 B 53, vue 344/595.

⁵⁸ E 95, vues 687 à 714.

⁵⁹ C/8b/12 n° 75, C/8a/68, folio 135.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bx 12/04/1773 Castillonnès (3^e au 4^e degré de consanguinité) Anne de **BIDEREN**, fille de
+ messire Louis de Bideren, écuyer, et dame Hélène de CANNET
pas de postérité du premier mariage ; les enfants du second mariage restent en Agenais.

7 Étienne de COURS de THOUMASEAU ax 1765 Marie de CROIZAT

1 Étienne de COURS de THOUMASEAU

o 11 b 12/01/1766 Cancon, Notre Dame de Milhac ; p messire Étienne de Cours de
Thoumaseau, chevalier seigneur de la maison noble de Puyguiraud, grand-père ;
m dame Anne de Montard de Milhac, grand-mère
+ 15/10/1793 île **Saint Eustache** (LB)

2 Catherine de COURS de THOUMASEAU

o 09 b 11/01/1767 Cancon, Notre Dame de Milhac ; p noble Guillaume de Croizat
écuyer ; m noble Catherine de Croizat

3 François de COURS (de THOUMASEAU)

chef de bataillon d'infanterie

o 29 b 30/04/1768 Cancon, Notre Dame de Milhac ; p noble François de Cours écuyer
seigneur de Peguireau ; m noble Marguerite de Croizat
+ 1863

x 1^{er} fructidor V (18/08/1797) Boudy de Beauregard (47), Catherine **de COURS de
THOMAZEAU**, sa cousine germaine, fille de François Benoît et Anne de BIDEREN

o 01 b 02/10/1774 Castillonnès
+ 01/02/1848 Bergerac ; épouse de François de Cours, ancien officier d'infanterie

4 François Benoît de COURS de THOUMASEAU

en l'an VII (1799) dit **réfugié de la Martinique** à Castillonnès : François Decours, 28
ans, célibataire, et sa fille Sophie, 5 ans ; n'a pas besoin de secours⁶⁰

en 1803, certificat de civisme pour Benoît Decours, natif de Milhac en Agenais, délivré
par le département de la Martinique et légalisé par Rochambeau⁶¹

achète en l'an XII (mars 1804) le château de Nazelle à Caudecoste (LB)

en 1822 il est maire de Castillonnès depuis 6 ans et veut démissionner (LB)

en 1836 il reçoit par Chalvet, de Saint Pierre, de M. de Meat, 5 000 francs pour une
créance sur l'Anse Latouche « Je vous fais mon compliment de n'avoir plus rien à
retirer de ce pays qui tire à sa fin » ; en 1837 Chalvet envoie encore 5 000 francs de M.
de Meat qui ne doit plus que 1 508 francs, à partager avec Mme Louis de Cours⁶².

o 06 b 07/05/1771 Cancon, Notre Dame de Milhac ; p noble François Benoît de Cours
écuyer ; m noble dame Thérèse de Monel

+ 1841/1853

x 4^e jour complémentaire XII (21/09/1804) Cavarac (47) Marthe **de BÉRAUD**, fille de
+ Pierre François Henri et Anne Thérèse BANCHEREAU de LA TOUCHE

o et b 14/12/1780 Castillonnès

+ 29 d 30/09/1853 Layrac (47) ; Marthe Mimi de Béraud, 72 ans, veuve de François
Benoît Decours (déclaré par des voisins cultivateurs)

⁶⁰ AD Lot et Garonne, L 544 (LB).

⁶¹ AD Lot et Garonne, L 646 (LB).

⁶² AD Lot et Garonne, dossier 2 J 257 (LB). Mme Louis de Cours est probablement Marguerite
Félicité de Vassal, veuve de Louis François Antoine de Cours de Thomazeau (8.5)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5 Anne de COURS de THOUMASEAU

o 18/08/1773 au Colombier, paroisse de Boudy ; b 20/08/1773 Cancon, Notre Dame de Milhac ; p noble Étienne Ducours de Toumasau écuyer et curé de Saussignac ; m noble dame Mélanie de Bideren dame de Tomaseau
+ 17 (+) 18/03/1775 Cancon, Notre Dame de Milhac ; demoiselle Ducours, 16 mois, inhumée dans l'église

8 Jacques de COURS de THOMAZEAU x 1760 Marie Anne LITTÉE

Le couple a très vite quitté la Martinique, vers 1769⁶³.

En 1817, Pierre Dessalles rend visite lors d'un séjour en France à ses cousins de Cours de Thomazeau [par les Littée] à Castillonnès, sa ville natale⁶⁴. Lors d'autres séjours à Bordeaux, en 1839 puis en 1845, Louis de Cours vient y voir la famille Dessalles et tombe amoureux d'Émilie mais il est « timide, gauche, mal fagoté » et « l'esprit dérangé »⁶⁵.

1 Étienne François de COURS de THOMAZEAU

o 20/09, ondoyé 28/09/1761, b 25/02/1762 Le Carbet ; p Étienne François Descours de Thomasseau écuyer ancien capitaine de la Vieille Marine ; m Madame Marie Louise Littée épouse de M. Perrinelle
+ 17/05/1767 Le Carbet ; environ 5 ans (Jacques François)

2 Marie Anne de COURS de THOMAZEAU

o et b 28/09/1773 Castillonnès
+ 31/01/1848 Cavarc (47)
x 12 thermidor II (30/07/1794) Cavarc, Pierre Martial **de MONTARD**, hussard au 3^e escadron des Pyrénées Orientales, fils de Jean et Élisabeth FLOURET de LA GARRIGUE
o et b 22/02/1775 Le Mas d'Agenais, paroisse Saint Vincent (47)
+ 27/02/1859 Bergerac (24)

3 Pierre de COURS de THOMAZEAU

o ca 1774

4 Catherine Joséphine de COURS de THOMAZEAU

o 20 b 21/07/1776 Castillonnès
+ 21/04/1816 Castillonnès
x 30 frimaire VII (20/09/1798) Castillonnès, François **de LARD de SAINT AIGNAN**⁶⁶, fils de Paul et Jeanne de COURSON

⁶³ Descendance, voir Romain Fabre et Claire Robin, saintaignan et clairer sur Geneanet.

⁶⁴ La vie d'un colon, tome 1, Correspondance, <http://www.ghcaraibe.org/livres/ghcouv.html> p. 47-48. Pierre Dessalles est né à Castillonnès le 17/18/1785 et y a été baptisé le 13/10. Sa grand-mère paternelle Marie Catherine Littée était sœur de Louise Françoise, seconde épouse de François de Cours de Thomazeau, et de Marie Anne, épouse de Jacques. Voir aussi p. 206-207 de la Correspondance, annexe 2, familles alliées Carreau du Haroc et Littée.

⁶⁵ La vie d'un colon, Journal 1837-1841 et 1842-1847.

⁶⁶ Grands-parents de Louis Albert de LARD de SAINT-AIGNAN comte de COURS de THOMAZEAU (1836-1894), qui releva le nom de ses deux oncles et épousa Isaure DESSALLES

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

propriétaire du château de Lespinassat à Bergerac
o ca 1775
+ 07/09/1827 Castillonnès ; 52 ans, veuf

- 5 Louis François Antoine de COURS de THOMAZEAU
officier d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur
très brave, ses duels ne se comptaient plus, capitaine « querelleur et duelliste mais lettré
et fort intelligent, il était à peu près le seul du régiment ayant une véritable
instruction »⁶⁷
o et b 24/01/1782 Castillonnès ; p Antoine Louis de Sale (Dessalles), conseiller au
conseil souverain de la Martinique ; m Camille Thérèse de Monnel dame de
Thomazeau, de présent à la Martinique (LB)
+ 10/10/1834 Castillonnès
x 16/02/1814 Cadillac (Gironde, 33) Marguerite Félicité Laure **de VASSAL**, fille de
Léonard Antoine baron de Cadillac et Marie Thérèse Félicité Adélaïde de NARBONNE
PELET d'ANGLADE
o 10/05/1792 Cadillac
+ 1865/
d'où
François Louis Benoît de COURS, 1816-1856, sans postérité⁶⁸

Annexes

L'hôtel de Cours de Thomazeau à Castillonnès

Rue du Petit Paris à Castillonnès on peut voir le bel hôtel particulier que François de Cours de Thomazeau a fait construire vers 1770-1775, grâce au revenu de son commerce avec les Antilles, dit la notice Wikipedia.

Nous ne savons pas si ce François est l'aîné des frères (1) ou le dernier, François Benoît (9), après son mariage avec la jeune et riche orpheline. Mais ni l'un ni l'autre n'est créole et, s'ils recevaient les bénéfices de leur habitation des Antilles, il ne semble pas qu'ils aient fait du commerce, contrairement à ce qu'affirment cette notice et celle qui suit.

Notice Mérimée :

Hôtel bâti vers 1770 sur les ruines d'un château médiéval, composé d'un corps de logis et de deux ailes de communs en retour d'équerre cantonnant une cour fermée par une grille en fer forgé. L'édifice a été bâti par les De Cours de Thomazeau, famille aristocratique de créoles enrichis par la culture et le négoce de la canne à sucre en Martinique. L'édifice témoigne les goûts raffinés d'une petite noblesse provinciale cosmopolite au cours du siècle des Lumières, ce qui exclut toute trace de féodalité encore très présente dans la région.

Par arrêté du 23 août 1996, ont été inscrits au titre des monument historiques les façades et toitures, la terrasse et son garde-corps en ferronnerie, la clôture sur rue avec son portail en fer forgé, les deux salons et l'escalier principal.

(1838-1920) mais mourut sans postérité (Histoire et généalogie de la famille DESSALLES par Henri de Frémont, 197, p. 50 <http://www.ghcaraibe.org/livres/ghcouv.ht>

⁶⁷ Revue de l'Agénais 1926, p. 95-6, « Gérard de Lacuée et son régiment 1805-1806 », souvenirs du général de division duc de Fezensac (LB).

⁶⁸ C'est lui qui rend visite à la famille Dessalles à Bordeaux en 1839 et 1845.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Racheté vers 2010 par un couple anglais, l'hôtel de Cours de Thomazeau est devenu maison d'hôtes et accueille des réceptions dans les caves médiévales. On peut le visiter aux journées du Patrimoine.

Les deux contrats de mariage de Marguerite DISCORD : les témoins et les esclaves

Étienne de COURS de THOUMASEAU (7), veuf, se remaria à la Martinique avec Marguerite DISCORD, plus jeune que lui d'une vingtaine d'années et elle aussi veuve. Nous avons consulté les deux contrats de mariage de Marguerite, en 1789 avec son premier mari DYEL de NAMBUC, plus jeune qu'elle d'une vingtaine d'années, puis en 1797 avec Étienne de Cours de Thoumaseau et il nous a semblé intéressant de comparer les deux contrats, tous deux avec communauté de biens.

Celui de 1789, avec une très longue liste des témoins, parents et amis, donne la liste des sommes d'argent reçues ou promises et des meubles et une longue liste des esclaves, avec nom, âge, origine et degré de métissage, estimation de chacun, les mères suivies de leur enfant. A son remariage en 1797 les témoins sont seulement deux amis pour chaque conjoint et les 18 esclaves sont énumérés avec les mêmes informations qu'en 1789, l'âge et l'estimation de chacun ayant bien sûr changé.

Le 27 février 1790, moins d'un an après son mariage avec Dyel de Nambuc, Marguerite Discord renonce à la communauté, pour parvenir à la séparation de biens.

Les témoins

Cm 26/05/1789, Me Leblanc, Saint Pierre (NOT 682)
ax 26/05/1789 Le Carbet, messire Jean Marie Gabriel DYEL, chevalier de NAMBUC

témoins de l'époux :

Mre Pierre Marie Joseph Dyel Duparquet son frère
dlle Marie Madeleine Dyel de Vaudroque sa sœur
Messire Louis Marie Gabriel Desbo[rdes ? marge] chevalier, ami
Jacques François Marguerite Desrioux de Messimy⁶⁹, chevalier, habitant au Prêcheur,
ami

témoins de l'épouse :

Sr Jacques Lecurieux fils et dame Catherine Discord son épouse
Sr Jacques François Lecurieux Durival fils et dame Madeleine Discord son épouse,
ses beaux-frères et sœurs
dlle Marie Reine Discord sa sœur
dlles Marie Jeanne, Sophie, Françoise Catherine et Elisabeth Alexandrine Ferray
Desfontaines, ses nièces
et ses amis :
Sr Jean Baptiste Lecurieux Lonvilliers et dame Elisabeth Molandrin son épouse,
Srs Félix Lecurieux,
Jacques Antoine Lecurieux Durival,
Joseph Lecurieux Grandcourt, capitaine de milice,

⁶⁹ Voir p. 6491, GHC 240, octobre 2010, in Des RIOUX de MESSIMY, Pays de Dombes et Martinique.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Joseph Deville, capitaine major du Carbet,
Jean François Raymond Lherminier, capitaine de milice, habitant du Carbet,

Cm 10/01/1797, Me Leblanc, Saint Pierre (Cm 684)
bx 17/01/1797 Le Carbet, Étienne de COURS de THOUMASEAU

témoins de l'époux, ses amis :

Messire Louis Nicolas Perrinelle Dumay, écuyer, conseiller au conseil souverain
Mr Jean Paul Bertrand de la Vaissière, ancien garde du roi

témoins de l'épouse :

Mr Marie Joseph Deville son cousin, ancien major et commandant du Carbet
Mr Pierre Yves Millot de Loré, habitant du Carbet, son ami

Les biens de l'épouse, douaire et préciput

en 1789

Total 51 950 l., dont le 1/3 en communauté et les 2/3 en propre

sommes à elle dues

3100 livres par dame veuve Discord sa mère (Me Petit)
700 livres par la même (billet)
3500 livres par srs Durival fils et Lecurieux Grandcourt (billet)

meubles :

400 l., armoire
400 l., lit garni
50 l. table de toilette et sa toilette

26 esclaves (liste ci-après) 42 500 l.

Douaire préfix viager 6000 l.

Préciput 3000 l.

en 1797

habitation au Carbet, 10 carrés de 100 pas, avec bâtiments et plantations, 40 000 l.⁷⁰

sommes à elle dues

6600 l. en une créance, par le sr Solliers, pour solde de ses droits successifs maternels

16 esclaves (liste ci-après) : 24 500 l.

« tous lesquels biens et droits la dame future épouse se réserve pour lui tenir lieu et nature de propres »

Douaire préfix et viager 10000 l.

⁷⁰ Habitation caféière.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Préciput 5000 l.

Donation entre vifs : au décès de l'époux, elle aura la même part et portion en sa succession que le moins prenant des enfants de l'époux, suivant qu'il est permis par l'édit des secondes nocés.

Les esclaves

(en italiques ceux qui se retrouvent dans les deux listes de 1789 et 1797)

en 1789

la mulâtresse Esther, 40 ans, 3000 livres
la mistive Théotiste sa fille, 15 ans, sa fille, 2500 l.
la mistive Marie sa fille, 12 ans, sa fille, 1500 l.
les mistives Luce et Catherine, jumelles, ses filles, 8 ans, 2000 l.
la mistive Séraphine, 25 ans, et ses deux enfants cartrons, Saint Anne, 12 ans, et André, 1 an, 5000 l.
la mulâtresse Marie Ursule, 23 ans, et son fils mestif Félix, 4 ans, 3000 l.
la mulâtresse Pélagie, 34 ans, et sa fille Rosiette mestive, 5 ans, 3000 l.
le mistif Célestin son fils, 12 ans, 1700 l.
le mistif Jean, aussi son fils, 20 ans, 3000 l.
la mulâtresse Geneviève, 26 ans, et sa fille *Victoire, mistive*, 3 ans, 1500 l.
le mistif Célestin son fils, 13 ans, 1800 l.
le mistif Joseph, aussi son fils, 8 ans, 1200 l.
le mulâtre Louis, maçon, 30 ans, 3000 l.
la mulâtresse Solitude, 16 ans, 2000 l.
la négresse Marie Anne, 40 ans, et ses 2 enfants, Étienne négrillon 6 ans, et Reinette négritte, 4 ans, 3500 l.
la négresse Marie Louise, créole, 18 ans, 2000 l.
la négresse Madeleine, créole, 22 ans, 2000 l.
la négresse Thérésine, de terre (sic), 18 ans, 1600 l.

en 1797

la mulâtresse Pélagie, 45 ans, 1000 livres
le mulâtre Célestin son fils, 18 ans, 2000 l.
la mulâtresse Solitude, 22 ans, 3000 l.
le métif Célestin, 17 ans, 2400 l.
la métive Victoire, 11 ans, 1500 l.
la mulâtresse Théotiste, 8 ans, 800 l.
le métif Joseph, 14 ans, 1500 l.
la mulâtresse Reine, 14 ans, 1500 l.
la négresse Catherine, créole, 40 ans, 1500 l.
le câpre Biron son fils, 15 ans, 1500 l.
la négresse Madeleine, créole, 30 ans, 2000 l.
le câpre Bernard, 5 ans, 500 l.
la négresse Thérésine, de terre, 25 ans, 1800 l.
le vieux nègre Masse, de terre, 60 ans, 600 l.
le nègre Jean, créole, 14 ans, 1500 l.
le nègre Édouard, créole, 13 ans, 1400 l.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

en 1805 et 1807, vente de l'habitation par moitié aux Le Curieux

L'habitation caféyère est revendue par moitié, par actes chez Me Catala, pour 45 000 livres chaque moitié : le 07/03/1805 par le couple à Louis Honoré Le Curieux leur neveu ; le 22/08/1807 par Louis Le Curieux, tuteur de la veuve interdite pour démence, à Félix Lecurieux Grandcour, après accord des 4 sœurs et héritières présomptives de Marguerite Discord. Actes signalés par Eugène Bruneau-Latouche dans « Histoire et Généalogie de la famille Le Curieux », op. cit.

(en italiques ceux qui semblent être les mêmes qu'en 1797)

7 mars 1805, liste avec seulement prénoms et âges, sans estimation :

Saint Jean, 30 ans

Édouard, 20 ans

Jean, 21 ans

Biron, 20 ans

Joseph, 16 ans

Fantaisie, 25 ans

Rufin, 24 ans

Catherine, 45 ans

Madeleine, 45 ans

Marie, 22 ans

22 août 1807

Édouard, 4 000

Biron, cabre, 3 500

Théotiste, mulâtresse estropiée, 2 000

Catherine, 1 000

Raffin, mal d'estomac, 500

Rosilette, métisse, 1 800

Céline sa fille, 200

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)